SCEAUX.fr

Voter aux élections

En tant qu'agent de l'État, le maire gère les listes électorales et l'organisation des élections. Renseignez-vous sur les démarches à mener pour pouvoir voter.

Les prochaines élections (élections présidentielle et législatives) se dérouleront en 2022. Pour pouvoir voter, pensez dès à présent à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

En mairie

Par internet
sur **www.service-public.fr**

Par courrier
adressé à la mairie

2. EXAMEN DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

La mairie de Sceaux examine
votre demande

Vous êtes notifié de la décision
par courrier ou courriel

3. RÉCEPTION DE VOTRE CARTE ÉLECTORALE

En année d'élection :
jusqu'à **trois jours** avant le scrutin.

En cas de non-réception,
vous pouvez la retirer le jour du scrutin
dans votre bureau de vote.

4. VOS DOCUMENTS LE JOUR DU SCRUTIN

Pour voter, munissez-vous :

d'une pièce d'identité*

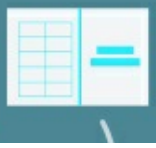

de votre carte électorale

DANS LA RUBRIQUE : «DÉMOCRATIE»

- > COMITÉS CONSULTATIFS
- > TRIBUNES
- > MES DÉMARCHES

EN COMPLÉMENT

- > S'inscrire sur les listes électorales

RÉSULTATS DES SCRUTINS PRÉCÉDENTS

- Elections législatives de 2022 : résultats du 2nd tour à Sceaux (181.37 Kb.)
- Elections législatives de 2022 : résultats du 1er tour à Sceaux (58.49 Kb.)
- Élection présidentielle 2022 - 2nd tour - Résultats de l'ensemble des bureaux de vote de Sceaux (45.83 Kb.)
- Élection présidentielle 2022 - 1er tour - Résultats de l'ensemble des bureaux de vote de Sceaux (190.39 Kb.)
- Élections régionales 2021 - 2nd tour - Résultats de l'ensemble des bureaux de vote de Sceaux (180.94 Kb.)
- Élections régionales 2021 - 1er tour - Résultats de l'ensemble des bureaux de vote de Sceaux (184.4 Kb.)
- Élections départementales 2021 - 2nd tour - Résultats de l'ensemble des bureaux de vote de Sceaux (177.98 Kb.)
- Élections départementales 2021 - 1er tour - Résultats de l'ensemble des bureaux de vote de Sceaux (180.52 Kb.)

- Elections municipales de 2020 : 2nd tour (47.07 Kb.)
- Elections municipales de 2020 : 1er tour (7.49 Kb.)
- Elections européennes de 2019 : tableau général (79.86 Kb.)
- Elections européennes de 2019 : tableau détaillé (21.35 Kb.)
- Election législatives de 2017 : 2nd tour (10.22 Kb.)
- Election législatives de 2017 : 1er tour (57.13 Kb.)
- Election présidentielle de 2017 : 2d tour (23.68 Kb.)
- Election présidentielle de 2017 : 1er tour (10.45 Kb.)
- Elections régionales de 2015 : 2d tour (7.59 Kb.)
- Elections régionales de 2015 : 1er tour (15.63 Kb.)
- Elections départementales de 2015 : 1er tour (49.21 Kb.)
- Elections européennes : 25 mai 2014 (14.55 Kb.)
- Elections municipales de 2014 : 2d tour (8.31 Kb.)
- Elections municipales de 2014 : 1er tour (8.19 Kb.)

PLAN DES BUREAUX DE VOTE

- Télécharger le plan des bureaux de vote à Sceaux (1.54 Mb.)

VILLE DE SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX
01 41 13 33 00

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom

✖ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**